



5666 - Formules de Dou'aa entre Al-Adhan et Al-Iqama

question

Je voudrais savoir les invocations à dire avant et après *Al-Adhan* (l'appel à la prière) et avant et après *Al-Iqama* (l'annonce du commencement de la prière).

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les invocations avant Al-Adhan et Al-Iqama :

Concernant les invocations à dire avant Al-Adhan, il n'y en a pas du tout à notre connaissance. Choisir une formule à utiliser (régulièrement) en cette circonstance serait une odieuse innovation. Cependant il n'y a aucun inconvénient à le faire spontanément ou par coïncidence.

En ce qui concerne le moment juste avant Al-Iqama, là encore, nous ne savons pas qu'il y ait une formule particulière à dire. Y consacrer une invocation particulière sans se fonder sur un argument serait une odieuse innovation.

Les invocations entre Al-Adhan et Al-Iqama :

Quant aux moments qui séparent Al-Adhan et Al-Iqama, il est bien recommandé de s'y adonner à l'invocation. Sous ce rapport, Anas (Qu'Allah soit satisfait de lui) rapporte que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « L'invocation est certainement exaucée [entre Al-Adhan et Al-Iqama](#), consacrez-vous donc à l'invocation (en ce moment.) » (Rapporté par At-Tirmidhi (212), par Abou Dawoud (437) et par Ahmed (12174), auteur de la présente version, et jugé authentique par Al-Albani dans Sahih Abou Dawoud,489).

L'invocation à dire immédiatement après Al-Adhan se présente sous des formules spécifiques :



-D'après Djaber ibn Abdallah (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Celui qui dit après avoir entendu Al-Adhan : “ Ô Allah ! Seigneur de cette invitation parfaite et de cette présente prière, accorde à (notre prophète) Mohammed *Al-Wassilah* (la place la plus éminente du paradis), *wal Fadila* (la supériorité sur le reste des créatures) et ressuscite-le en lui attribuant le rang louable que Tu lui as promis” bénéficiera de mon intercession au jour de la Résurrection. » (Rapporté par Al-Boukhari, 589).

L'invocation après Al-Iqama :

Nous ne connaissons aucun argument s'agissant d'une invocation à faire après Al-Iqama. Employer une formule particulière en cette circonstance sans disposer d'un argument serait une innovation.

L'invocation pendant Al-Adhan :

La Sunna veut qu'on se mette à invoquer Allah pendant Al-Adhan en reprenant les paroles du muezzin sauf quand il dit : « *Hayya 'ala As-Salat*, *Hayya 'ala Al-Falah* (Venez prier. Venez à la réussite) » car là il faut dire : « *laa hawla wa laa qouwwata illa billah* (Il n'y a ni force ni puissance si ce n'est grâce à Allah) »

D'après Omar ibn al-Khattab (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Quand le muezzin dit : “Allahou-Akbar, Allahou-Akbar” et que l'un d'entre vous dit “Allahou-Akbar, Allahou-Akbar, et que le muezzin dit : “*Achhadou an laa ilaha illa Allah*” et qu'il dit “*Achhadou an laa ilaha illa Allah*”, et que le muezzin dit : “*Achhadou anna Mohammadan rassouloullah*” et qu'il dit : “*Achhadou anna Mohammadan rassouloullah*”, et que le muezzin dit : “*Hayya 'ala as-salat*” et qu'il dit : “*laa hawla wa laa qouwwata illa billah*” et que le muezzin dit : “*Hayya 'ala al-Falah*” et qu'il dit : “*laa hawla wa laa qouwwata illa billah*” et que le muezzin dit : “Allahou Akbar Allahou Akbar” et qu'il dit “Allahou Akbar Allahou Akbar”, et que le muezzin dit : “*laa ilaha illa Allah*” et qu'il dit “*laa ilaha illa Allah*” du fond de son cœur, il sera admis au Paradis. » (Rapporté par Muslim : 385).



L'invocation pendant Al-Iqama :

Quant à l'invocation pendant Al-Iqama, certains ulémas recommandent la reprise des paroles du muezzin puisqu'Al-Iqama est une sorte d'Adhan. Alors que d'autres ne le recommandent pas en raison de la faiblesse du hadith qui évoque la reprise des paroles d'Al-Iqama, hadith que nous vérifierons plus loin. Parmi les ulémas qui ne le recommandent pas figurent cheikh Mohammed Ibn Ibrahim dans Al Fatawa (2/136) et Cheikh Al-Otheïmine dans Ach-Charh Al-Mumti' (2/84). C'est une erreur que de dire : "Aqamaha Allah wa adamaha Allah" (Puisse Allah l'établir et perpétuer la célébration) quand le muezzin dit : "*qad qaamati as-salat*" (la prière est présente), car le hadith qui indique cette formule est faible.

D'après Abou Oumama (Qu'Allah soit satisfait de lui) et d'autres Compagnons du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) : « Bilal s'était mis à annoncer Al-Iqama et quand il a dit : "*qad qaamati as-salat*", le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit: "Aqamaha Allah wa adamaha" et pour le reste d'Al-Iqama il a dit comme ce qui a été rapporté par Omar Ibn Al-Khattab (Qu'Allah soit satisfait de lui) à propos d'Al-Adhan. » (Rapporté par Abou Dawoud : 528). Ce hadith est jugé faible par Al-Hafedh Ibn Hadjar dans At-Talkhis Al-Habir (1/211).

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.